

coûterait pour téléviser les délibérations de la Chambre. Chaque fois que j'ai pu communiquer avec Radio-Canada—qui serait sans doute chargée de téléviser nos travaux—pour lui demander de diffuser des émissions essentielles dans certaines parties de ma circonscription, on m'a répondu que c'était impossible, car le budget ne le permettait pas. Dans un cas, une grande étendue de ma circonscription ne pouvait recevoir les nouvelles locales, parce que Radio-Canada ne pouvait en payer le coût, soit 30c. la minute. Cela ne figurait pas au budget et par conséquent Radio-Canada ne pouvait diffuser les informations dans la partie de ma circonscription située au Labrador. La seule idée donc de dépenser des centaines et des centaines de milliers de dollars pour téléviser les débats de la Chambre m'effraie quelque peu, étant donné que tant de régions du Canada sont privées même des services de base de la radio ou de la télévision. Jamais je ne pourrais appuyer cette proposition avant qu'on ait remédié à cette situation.

Nous ne devons pas oublier qu'il y a 264 députés à la Chambre. Leur présence ici coûte très cher au contribuable canadien. L'impression du hansard lui coûte également très cher. Et les journalistes dans les tribunes—il y en a tout un essaim.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Un essaim, dites-vous?

M. Peddle: Ne nous leurrions pas; ils sont ici aux frais des contribuables, car ils travaillent pour les journaux, qui sont patronnés par les annonceurs; or comme ces derniers sont à leur tour supportés par leurs clients, c'est encore, en fin de compte, le contribuable qui paie. La télévision et la radio font des reportages sur les travaux du Parlement. Elles diffusent des nouvelles intéressantes ou, du moins, qu'elles trouvent intéressantes. Même les stations privées sont supportées par le contribuable. A mon humble avis, il faudrait que la télévision et la radio desservent le pays tout entier avant de songer à accroître encore plus le fardeau de nos contribuables.

Je suppose qu'il est tout naturel que les politiciens se préoccupent de leur image. J'en connais certains qui passent la plus grande partie de leur journée à imaginer des moyens pour passer sous le feu des projecteurs. D'autres se font tout petit rien qu'à y penser. Je crois que je me place entre ces deux positions. Je m'y adopterais ou je m'en passerais. Mais je ne crois pas que téléviser nos séances ferait un bien quelconque au Parlement ou

[M. Peddle.]

aux Canadiens. Toutefois, monsieur l'Orateur, je souligne qu'il ne s'agit là que de réactions initiales. L'idée d'étudier la question, à condition que cela ne coûte pas trop cher, me plaît. Mes opinions sont sujettes à révision et à modification. Mais en ce moment, voilà ce que je pense.

Quand je pense à la télévision, je pense toujours aux commanditaires. Certaines choses amusantes me viennent à l'esprit à cet égard. Pour compenser le coût du reportage télévisé des débats de la Chambre, des commanditaires pourraient peut-être commander certains jours les discours de tels ou tels députés. Par exemple, le ministre des Transports (M. Hellyer), qui est responsable de l'habitation, pourrait être commandité par l'Ottawa Valley Lumber Company, qui accorderait pendant cette semaine des rabais de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Cela compenserait la taxe de vente de 11 p. 100 que le ministre des Finances (M. Benson) s'entête à ne pas supprimer.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) pourrait être commandité par les cigarettes Belvedere. «Je les fume, parce que je les aime.» Voilà le genre d'initiative qu'il faut encourager. Le premier ministre (M. Trudeau) pourrait être commandité par la Flower Shops Incorporated: «Des fleurs pour vos amis, qu'ils habitent en face ou à l'autre bout du monde.» Certains jours peut-être, nous pourrions être commandités par Max Factor, fabricant du rouge à lèvres indélébile.

Des voix: Oh, oh!

M. Peddle: Je m'en voudrais de ridiculiser la chose, monsieur le président, mais je ne peux me retenir. C'est là ce qui me traverse l'esprit. Je crois que la suggestion, à ce moment-ci, est quelque peu ridicule.

M. Allen B. Sulatycky (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, voici un débat important et utile. J'ai écouté tous les députés qui ont parlé, et il me semble que la Chambre est disposée, sous certaines réserves, à permettre la télévision et la radiodiffusion de nos débats. Ce qui m'a surtout frappé, c'est que presque tous ceux qui se sont prononcés en faveur de la télévision à la Chambre ont insisté pour que certaines restrictions soient imposées; savoir que le bureau de l'Orateur ou un autre bureau quelconque détermine ce qui pourrait être diffusé à l'intention des téléspectateurs du pays. A mon avis, la télévision des débats de la Chambre contribuerait d'une façon durable et significative au succès de la démocratie parlementaire au Canada.